



Photo ER

VANDONCOURT

250 000 €
pour réhabiliter
le centre
du village

> PAGE 3



Salon de l'habitat : la chasse aux idées fausses

BILLET

Ces rappers qui roulent Nedey



Leurs clips auraient plutôt tendance à mettre en scène des berlines allemandes. Ou des moto-cross chevauchées sans casque au cœur d'une cité, selon les codes habituels de nombreux rappers de la jeune génération. Mais c'est bien en Peugeot qu'ils circulent, eux. Ils s'appellent Djadja et Dinaz. Ce sont deux amis d'enfance de Seine-et-Marne et ils se sont hissés, en quelques années, parmi les plus gros vendeurs de disques après avoir émergé, comme d'autres, via YouTube. Le duo, dont deux des cinq albums furent certifiés disques d'or, roule, d'une certaine façon, pour le pays de Montbéliard. Car c'est, ici, qu'ils viennent chercher, deux fois par an, et ce depuis trois ans, leur voiture griffée de la marque au lion. Parce que, le chantent-ils même, « Chez Nedey, c'est carré ». Ça l'est manifestement pour faire, tous les six mois, le trajet depuis la région parisienne pour réceptionner leur véhicule dans la concession Nedey de Montbéliard. Mais, pour le coup, ils vont revenir bien plus rapidement qu'à l'accoutumée. Traçant une autre route, musicale cette fois. Puisque Djadja et Dinaz sont annoncés en concert le 18 février à la discothèque Le Cario Club à Mathay. Un chemin, celui du pays de Montbéliard, qu'ils connaissent désormais bien.

Sébastien MICHAUX

bloc-notes

MONTBÉLIARD

Collecte de sang

Mardi 1^{er} février. De 15 h 30 à 19 h. Cafétéria Cora. Le Pass sanitaire n'est pas nécessaire. Donneurs avec rendez-vous prioritaires, donneurs sans rendez-vous accueillis en fonction de l'affluence sur la collecte. Réservez votre don sur : mon-rdv-dondesang. Tél. 03 81 61 57 04.

Dentiste de garde

Tous les dimanches de 9 h à 12 h. Tél. 39 66.

Marché

Champ de foire. Tous les samedis de 8 h à 12 h.

Marché

Place Denfert-Rochereau. Tous les mercredis de 8 h à 12 h.

Pharmacie de garde

La nuit de 20 h à 8 h le lendemain. Du samedi à 12 h jusqu'au lundi à 8 h. Les dimanches et jours fériés de 8 h à 8 h le lendemain. Tél. 32 37.

MONTBÉLIARD

Pompes à chaleur : si on parlait des idées fausses ?

Jusqu'à lundi soir, le Salon de l'habitat, riche de 80 exposants, accueille, gracieusement, les visiteurs à l'Axone à Montbéliard. Des consommateurs de plus en plus intéressés par les économies d'énergie et, notamment pour se chauffer, par les fameuses pompes à chaleur. Tour d'horizon avec des spécialistes.

Présents jusqu'à lundi soir au Salon de l'habitat organisé à l'Axone, Samuel Issam et Freddy Rodriguez, tous deux techniciens à l'agence de Lutterbach (Haut-Rhin) de l'entreprise Sevéea Energy, ont répondu à nos questions et idées, fausses ou pas, sur les pompes à chaleur (PAC), qu'eux-mêmes installent, entre autres, chez leurs clients.

■ Une PAC, c'est cher !

« C'est effectivement relativement cher à l'achat par rapport à une chaudière classique au gaz. Pour cette dernière, il faut compter, en moyenne, 5 000 €. La PAC sera deux, voire trois fois plus onéreuse. Mais attention : il ne s'agit pas d'une dépense mais d'un investissement, rentabilisé dans les 5 à 10 ans suivants car, à l'utilisation, la PAC est bien plus économique. Elle permet de diviser de 2, 3 voire 4 la consommation énergétique donc aussi la facture. On peut comparer la situation avec celle entre locataire ou propriétaire ; qui a raison ou tort dans ce cas ? Tout est une question de priorité. »

■ La hausse prévue du tarif de l'électricité rend la PAC moins intéressante

« Mieux vaut avoir une inflation sur 20 % de consommation d'énergie que sur 100 % ! Cela posé, on a, aujourd'hui, l'électricité la moins chère



Freddy Rodriguez et Samuel Issam, tous deux techniciens à l'agence de Lutterbach (Haut-Rhin) de l'entreprise Sevéea Energy. Photo ER/Lionel VADAM

d'Europe de l'Ouest, notamment à cause de notre part fournie par le nucléaire. Oui, le prix risque de grimper. Mais il existe toujours des alternatives pour fournir de l'électricité, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur son propre toit. Quelles sont les alternatives pour le gaz ? »

■ Avec la PAC, il faut changer les radiateurs

« C'était vrai il y a encore six ans, ça ne l'est plus. Aujourd'hui, on peut proposer des pompes à chaleur avec un compresseur spécial, à hautes températures. C'est particulièrement intéressant dans notre région où il y a encore beaucoup de radiateurs en fonte. Dans tous les cas, il faut préciser que le système hydraulique, que ce soit pour les radiateurs ou le chauffage au sol, doit être bon. »

■ Une PAC, ça tombe tout le temps en panne

« Pas du tout, sous réserve

qu'elle soit bien installée et bien dimensionnée pour la maison. D'ailleurs, de plus en plus de collectivités s'en sont équipées et ne s'en plaignent pas. La technologie a évolué dans le bon sens, mais ça reste un réglage, beaucoup d'électronique. Une PAC, en gros, c'est un frigo à l'envers. Comme lui, il faut l'entretenir, vérifier les niveaux, la pression, les filtres tous les deux ans (200 € environ pour ce type d'intervention, N.D.L.R.). »

■ L'installation de la PAC n'ouvre pas la voie à beaucoup d'aides

« C'est à la fois vrai et faux, la législation sur les énergies renouvelables, où la France est bien en retard, étant complexe. Tout dépend de votre revenu fiscal mais aussi de l'état de ce que vous changez ! Si vous optez pour une PAC alors que vous avez une vieille chaudière et une isolation moyenne, vous pouvez, sous conditions de ressources bien sûr, avoir une prise en charge totale. Globalement, plus vo-

tre maison est dégradée, plus c'est intéressant de changer, aussi au niveau financier. Attention cependant, certaines prises en charge, très importantes, laissent tout de même à la charge du consommateur 5 000 €. Pour les bas revenus, cela reste très difficile à porter. »

■ La PAC, ce n'est pas pour les appartements

« Là aussi, c'était vrai avant. Maintenant, il existe plusieurs types de PAC adaptées. Reste qu'en appartement, c'est plus compliqué : non pas en raison de l'isolation (celle-ci sera toujours meilleure que dans une maison ancienne) mais parce que la PAC prend de la place et qu'il faut un groupe extérieur, qui, souvent, doit être accepté par la copropriété. »

Propos recueillis par Sophie DOUGNAC

Le Salon de l'habitat est encore ouvert au public ce dimanche de 10 h à 19 h et ce lundi de 10 h à 18 h. Entrée libre.

MONTBÉLIARD

Formation « Prévention des discriminations » : inscriptions

Une formation « Prévention des discriminations », organisée par La Ligue de l'enseignement de Bourgogne-Franche-Comté, animée par la Ligue de l'enseignement du Doubs, en partenariat avec la DREETS Bourgogne Franche-Comté - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - aura lieu les 21 et 22 février de 9 h à 17 h, à la Maison des métiers de la Ville, 13 avenue Léon-Blum à Montbéliard (salle bleue).

Cette formation vise à répondre aux besoins d'information et d'accompagnement sur la prévention et la lutte contre les discriminations sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans les situations professionnelles au quotidien. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalables sur la discrimination pour suivre la formation.

Grâce à cette formation conçue et réalisée par La Ligue de l'enseignement, les acteurs de proximité du territoire pourront porter un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est une discrimination, et adopter une posture conforme au cadre légal, dans une logique participative et de pédagogie active.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne depuis le lien suivant : <https://forms.gle/gKE4Agap1UdNxsP99>
Nombre de participants max. : 15. Cette formation est gratuite.

MONTBÉLIARD

Relevé des compteurs d'eau : un nouveau service par SMS

Depuis le 28 janvier, Veolia propose aux abonnés du service public de l'eau potable des 29 communes historiques de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), un nouveau service pour relever l'index de leur compteur d'eau directement sur leur Smartphone.

Auparavant, une carte d'auto-relevé était envoyée par la Poste et l'abonné devait y inscrire l'index avant de la retourner. Le système utilisé par Veolia est complètement sécurisé. L'abonné reçoit un lien via un SMS avec identification immédiate. En cliquant sur le lien proposé dans le SMS, l'abonné a trois possibilités pour relever le compteur : soit en prenant directement une photo du compteur, soit en saisissant manuellement l'index sur le téléphone ou soit en dictant les chiffres de l'index.

La remontée des informations des index des compteurs d'eau est une action importante pour chaque abonné destinataire d'une facture d'eau. En effet, il permet à l'abonné de payer sa consommation réelle d'eau et non une estimation comme c'est le cas lorsque l'index n'a pu être relevé.

C'est une solution innovante et adaptée aux nouveaux usages des abonnés digitaux du service de l'eau. La première campagne de relevé va être proposée à partir du 28 janvier uniquement aux abonnés qui ont transmis leur numéro de téléphone portable à Veolia. Ce nouveau service participe à la transformation écologique en utilisant moins de papier et moins de déchets générés par l'activité de Veolia.